

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 50 (1912)  
**Heft:** 46

**Artikel:** Premiers froids  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-209065>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

pas maü trinquotä cä ein arrevein prä d'au bureau ne pouävè pequa së teni dräi, l'étaï tot mälhi, fasäi däi veindzeincez dau diablo por teni son sä que lo terivè avau.

Lo commandant Alphonse Rosset, on tot bon sordat et tot bon citoyen dont vos'äi prau sür oïu parlä, qu'étaï justamein syndico dé Vele-naöva et que cognesäi dont bin \* \* \*, së desè : té raudzai por on gaillä, va më féré vergogne per inque. Së virè vers on caporal et l'ai dit : « Réduisez-moi vite cet homme ».

\* \* \* qu'a compräi qu'on allävè lo fourra à l'ombro, criè aö commandant : ne fä pas le fou Alexandre ! ne fä pas le fou té dio ! ne su pas venu por allä dedein, sù venu por bairè on verro avouè lé s'amis !

Tot paräi on eimminé \* \* \* por lo reduirè tant qu'ä lanè tzi lo syndico dé Bex qu'étaï justamein à la cäva avouè quoquè s'amis. Et quand vè que l'étaï \* \* \* que cognesäi prau qu'on l'ai amenävè, l'ai criè dü avau lé z'égras dé la cava : Ah lé té \* \* \*, vint vito bairè on verro avouè lé s'amis !

— Et bin ! dese \* \* \*, ein vouäique s'èin ion dé syndico, n'est pas coumein lo noutro !

L. D.

### NOMS DE FAMILLE

DANS le Bulletin de l'Association du Vieux-Moudon, M. Ch. Ruchet, pasteur, à Syens, frère de feu M. le conseiller fédéral Marc Ruchet, a écrit un article très intéressant sur l'« Origine de quelques noms de famille de Moudon. »

Dans l'antiquité, les Romains seuls ont connu le « nom de famille ». L'invasion des Barbares le fit disparaître. Ces derniers ne connaissaient, en effet, que le nom individuel, c'est-à-dire ne survivant pas à celui qui le portait ; il ne se transmettait pas à ses descendants.

On ne portait pas d'autre nom que celui qu'on avait reçu au baptême, accolé parfois, pour éviter tout équivoque de la mention *filis*, Pierre, fils de Jean, par exemple.

Mais le répertoire de ces noms individuels n'était pas inépuisable. Il fallait donc, pour plus de clarté encore recourir à *surnom*, qui lui alors, dit M. Ruchet, était une mine sans fin.

Dans l'état des hommes de Vuarrens, astreints à la taille, en l'an 1299, on voit un *Lambert le Cornu*, un *Ulrich le duc*, un *Jean d'Utrejors*, ce qui voulait dire qu'il habitait de l'autre côté de la forêt.

Nombre de ces surnoms sont de véritables *sobriquets*. c'est-à-dire qu'ils mettent en relief un défaut ou un ridicule. Ils sont devenus plus tard des noms de famille que l'on retrouve encore aujourd'hui, presque intacts. Ainsi *Pierre le blanc*, *Jean le noir*, *Humbert le grasset*, *Pierre le testuz*, *André le goîtreux*, *Ulrich de la craisaz*, *Vuillerme le tissot*.

« En principe, dit encore M. Ruchet, tous les noms de famille sont significatifs. On ne s'est pas amusé à créer des noms insignifiants, qui n'éveillent aucune idée dans l'esprit. Si aujourd'hui nous avons des noms de famille qui semblent ne répondre à rien, c'est tout simplement que le sens qu'ils avaient à l'origine nous échappe. »

Parmi les noms moudonnois dont l'auteur a établi étymologiquement l'origine ne figurent que ceux de familles bourgeoises vivantes à ce jour. Donnons-en quelques-uns.

*Bertolini* signifie « fils de Bertolo » ou plutôt de « Bertolino » du nom individuel germain Berchthold, d'où est dérivé également le nom de *Berthoud* et, en français, notre diminutif *Bertholet*.

Les *Besançon* venaient probablement de l'ancienne capitale de la Franche-Comté ; les *Briois* étaient peut-être originaires de la Brie ; les *Voruz* doivent avoir pour berceau le village fribourgeois de Vaulruz.

*Borel* est une des formes du mot « bourreau » ; il se rattache à la même racine que « bourrellier », en patois « Boraley ». En vieux français, « borreau » signifie une corde de bourre. Borel ou bourreau désignent donc un « pendeur ».

*Bourgeois* n'est pas seulement le ressortissant privilégié de la cité, mais aussi le simple tenancier dont la demeure était sise au pied du château du bourg.

Les *Borgeaud*, les *Bourget*, les *Bourgoz* n'ont pas d'autre origine.

*Bovey*, avec l'y final — en français « bouvier » est emprunté à la vie rustique. Les *Bergier* étaient des gardiens de moutons et de chèvres ; les *Bowier* et les *Vacheron*, des gardiens de bœufs et de vaches. Les *Mojonnier* et les *Mojinié* étaient préposés à la garde des veaux et des génisses, des « modzons » ; et les *Porchet* à celle des pourceaux.

*Brillard* est un de ces nombreux surnoms ou sobriquets empruntés aux défauts, aux travers ou aux vices des humains. Un brillard est un homme qui crie très fort et mal à propos.

« Ceux qui portent ce nom, dit M. le pasteur Ruchet, peuvent se consoler en se disant qu'on n'est pas plus responsable de son nom que de sa figure. »

(A suivre).

**Patrie suisse.** — Le portrait du nouveau recteur de l'Université de Lausanne ouvre le dernier numéro de la *Patrie suisse*, qui comprend nombre de clichés intéressants sur le chemin de fer d'Aigle-Sépey, d'Ebnat-Nesslau, la tour de Chaumont, le cortège des vendanges de Neuchâtel, etc., etc.

### ET PUIS QUOI !

C'ÉTAIT un nautonier du Léman, rompu à tous les caprices, à toutes les colères du lac, culotté par le soleil, le grand air et le « criic », fort comme un ours, adroit comme un singe, sans peur, sinon sans reproche, et aussi à son aise devant l'empereur d'Allemagne que devant un « boïat », captif en ses filets.

Un jour de très gros temps, sa barque, entraînée au large, chavire, en dépit de tous les efforts de son maître. Vaillamment, celui-ci lutte contre les vagues déchaînées, qui jouent avec lui comme les « footballeurs » avec la balle.

Un bateau à vapeur passe à proximité. Le capitaine aperçoit le naufragé. On stoppe et on le recueille.

Notre homme, très calme, ne paraît point se douter qu'il vient d'échapper à une mort presque certaine. Dépurant comme un parapluie après l'averse, oubliant même de remercier ses sauveurs, il s'en va sans façon s'asseoir au beau milieu des voyageurs de première, qui le regardent de travers. De ses vêtements trempés, l'eau dégouline sur la banquette capitonnée, sur le plancher, sur les délicates bottines de ses voisins et voisines, qui peu à peu s'éloignent de lui, pour échapper à l'inondation.

Cette mise à ban n'effrite point notre bachelier, qui s'installe bien à son aise et déjà sort de sa poche sa « bouffarde » et son tabac, oubliant qu'ils ne sont guère aptes à faire leur service.

Le capitaine du bateau, surpris et froissé d'un tel sans-gêne, veut faire comprendre à son passager de rencontre qu'en son état dépurant il serait mieux à sa place ailleurs qu'en première.

Alors, ce dernier, sans s'émouvoir :

« Quoi !... qu'est-ce qu'y a ?... Est-ce que je vous ai demandé quelque chose ? Vous m'avez fait signe de monter ; alo, je suis venu, le bon sens. Et puis quoi, me voilà. On craint pas l'eau ! Mais, vous savez, si ça ne vous plaît plus, y n'y a qu'à le dire. Puisque c'est comme ça, au revoir ! »

Ce disant, il saute par dessus bord et gagne à la nage la rive, dont le vapeur, dans sa course, s'était rapproché.

**Chez le coutelier.** — *Le marchand.* — Vous désirez, monsieur ?

*Le client.* — Je voudrais un couteau.

*Le marchand.* — A une ou plusieurs lames ?

*Le client.* — Oh ! les lames ne sont pas nécessaires. L'important c'est qu'il y ait un tire-bouchon !

**Premiers froids.** — On a beau dire, ça ne réchauffe pas autant qu'on le croit de se donner du mouvement, disait hier M. X \* \* \*

— Cependant...

— Laissez-moi donc ! je viens de faire un trajet de sept kilomètres et je suis gelé !

— Vous alliez peut-être lentement ?

— Pas le moins du monde : en tramway !

**Théâtre.** — Voici les spectacles de la semaine :

Dimanche 17 novembre, en matinée : *Roger la Honte*, drame en 5 actes et 7 tableaux, de MM. J. Mary et G. Grisier. — En soirée : 1. *Le Juif polonais*, drame en 3 actes et 5 tableaux, d'Eckmann-Chatrian ; — 2. *Un arriviste*, vaudeville en 1 acte, de M. Michel Zamacoïs.

Mardi 19 novembre, *Une femme passa*, pièce en 3 actes, de M. Romain Coolus.

Jeudi 21 novembre, 2<sup>me</sup> soirée de gala, *Le Chant du Cygne*, comédie en 3 actes, de MM. Duval et X. Roux.

Vendredi 22 novembre, 1<sup>re</sup> représentation populaire, *Les Petits*, comédie en 3 actes, de M. Lucien Népoty.

\* \* \*

**Kursaal.** — Depuis l'ouverture de la saison d'opérette, de nombreux habitués demandaient à M. Tapie de donner *La Fille de Mme Angot*.

Après avoir monté soigneusement la pièce de Lecoq, fait de jolis décors et des costumes spéciaux, la direction du Kursaal a donné la première de la jolie opérette vendredi. Ce fut un succès complet.

Un nouveau baryton, M. Nieric, a débuté dans le rôle d'« Ange Pitou », et Mlles Delcourt et Le Conte ont chanté « Lange » et « Clairette ».

Demain, dimanche, de 2 1/2 à 5 heures, matinée, dernière de *Le Mariage de Mlle Beulemans*, un succès de rire et un spectacle de famille.

\* \* \*

**La Muse.** — La *Muse* a mis à l'étude, à l'occasion de sa 23<sup>e</sup> soirée annuelle, ce soir samedi, au Théâtre, *Le Bon Juge*, comédie-vaudeville en 3 actes, d'Alexandre Bisson, l'un des maîtres du genre.

Un orchestre de professionnels jouera pendant les entr'actes.



LE DÉJEUNER  
PAR EXCELLENCE

Draps de Berne et milaines magnifiques. Toilerie et toute sorte de linges pour trousseaux. Adressez vous à *Walther Gygaz*, fabricant à *Bleienbach*.

Rédaction : *Julien MONNET* et *Victor FAVRAT*

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO